

**ORIENTATIONS
NATIONALES POUR LE
DEVELOPPEMENT DES
USAGES ET SERVICES
NUMERIQUES DANS LES
TERRITOIRES**

SYNTHÈSE

**CONCERTATION EN LIGNE DU
8 FÉVRIER AU 24 MARS 2017**
#TerritoireNumérique

www.agencedunumerique.gouv.fr
article69.agencedunumerique.gouv.fr
#TerritoireNumérique

 @AgenceNumerique

Table des matières

INTRODUCTION	4
Méthodologie de la concertation en ligne	5
Comment mettre en place un diagnostic numérique du territoire ?	6
Vers un référentiel de services publics numériques prioritaires	7
Dans quels secteurs est-il prioritaire de mutualiser les ressources entre territoires/niveaux de collectivités ?	9
Comment construire une stratégie de médiation numérique dans son territoire ?	11
Quel programme d'action pour accompagner la dématérialisation des services ?	13
Quelles sont les bonnes pratiques en matière de participation citoyenne numérique ?	14
Liste des sources citées par les contributeurs	17
BILAN & PROCHAINES ETAPES	25
SYNTHESE THEMATIQUE DES CONTRIBUTIONS	26

INTRODUCTION

L'article 69 de la Loi pour une République numérique introduit la possibilité pour les collectivités territoriales qui le souhaitent de mettre en place des **stratégies de développement des usages et des services numériques**. Il s'agit notamment de « favoriser l'équilibre de l'offre de services numériques sur le territoire ainsi que la mise en place de ressources mutualisées, publiques et privées, y compris en matière de médiation numérique ».

Dans ce cadre, l'Agence du Numérique est chargée de rédiger le document-cadre intitulé **Orientations nationales pour le développement des usages et des services numériques dans les territoires**. Ces orientations serviront de support aux collectivités souhaitant mettre en place une stratégie numérique sur leur territoire. Elles ne s'adresseront pas à un niveau de collectivité spécifique mais seront élaborées pour toutes les collectivités qui souhaitent s'en saisir.

Afin d'avoir un support à la fois actualisable et collaboratif, ce document-cadre prendra la forme d'une **plateforme en ligne, qui sera une boîte à outils visant à faciliter et à accélérer la mise en place d'actions concrètes et de stratégies numériques cohérentes**. Le site ressource sera composé de différentes briques thématiques identifiées comme étant prioritaires notamment grâce aux contributions formulées lors de la concertation publique.

Après avoir consulté de nombreux partenaires actifs et engagés sur ces questions, l'Agence du Numérique a lancé **une concertation en ligne**. Cette première phase d'intelligence collective, qui a eu lieu **du 8 février au 24 mars**, a permis de concerter tous les acteurs (collectivités, associations de collectivités, syndicats de mutualisation, services de l'Etat, acteurs de la médiation numérique, etc.) afin de **construire collectivement cette plateforme ressource**.

« *Sortir de la logique en silos* », « *transversalité* », « *globalité* », ... les contributeurs ont insisté sur la nécessité d'aborder les stratégies numériques locales de manière globale et partenariale. Celles-ci doivent être pensées en articulation avec les questions de déploiement des infrastructures, avec les enjeux de l'économie numérique et les besoins d'accompagnement et de formation. L'exigence de transversalité induite par le numérique a été rappelée à de nombreuses reprises : au sein d'un territoire, les enjeux liés aux usages et services numériques ne peuvent être abordés isolément. « *Le numérique est un outil "au service de..."*, il faut l'aborder de manière intégrée et transversale aux projets de territoire dans toutes ses priorités » écrit un.e participant.e. Dès lors, le document cadre peut fixer les grands principes de stratégie numérique territoriale (médiation numérique et accompagnement des usages, ouverture et maîtrise des données, mutualisation,

participation citoyenne, etc.), identifier les acteurs et les éléments-clés communs et donner à voir les initiatives locales inspirantes.

Méthodologie de la concertation en ligne

La consultation en ligne était ouverte du 8 février 2017 au 24 mars 2017.

Pour la concertation, l'Agence du Numérique a utilisé la « boîte à outils du Gouvernement Ouvert » proposée par Etalab via l'**OGP Toolbox**. Elle a mobilisé la **plateforme open source DemocracyOS**.

Les contributions ont été déposées de manière **individuelle** sur la plateforme mais aussi **collective** via l'organisation **d'ateliers de travail** (pour lesquels l'Agence du Numérique avait proposé un [kit méthodologique](#)).

Résultats

200 contributions sur la plateforme

236 citoyens impliqués dans **26 ateliers de travail** organisés partout en France métropolitaine et en Outre-Mer par des structures de la médiation numérique (Arsenic, les ADRETS, Médias-Cité, etc.), des collectivités territoriales de tous niveaux (région PACA, région Hauts de France, départements de La Réunion, de Seine-Saint-Denis, villes de Nanterre, Angers, Clermont-Ferrand, Saint-Omer, agglomération du Grand-Narbonne, etc.), des structures de mutualisation (FNCCR, Cité +, Gironde Numérique, etc.) mais aussi des centres sociaux de la Ville de Lille, des Espaces Publics Numériques, etc.

data.gouv.fr BETA
INNOVATION TRANSPARENCE . OUVERTURE



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE



Retrouvez les données de la concertation sur :
<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/contributions-a-la-concertation-territoire-numerique/>

Carte des contributions institutionnelles à retrouver sur http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/territoire-numerique-contributions-institutionnell_142178



Comment mettre en place un diagnostic numérique du territoire ?



33 contributions



11 ateliers de travail

Cette thématique est la deuxième la plus traitée sur la plateforme. Les contributeurs ont fait émerger deux aspects sur la mise en place du diagnostic. En effet, certains s'attachent à la méthode avec laquelle celui-ci doit être mis en place tandis que d'autres insistent davantage sur les éléments que le diagnostic doit faire émerger.

Pour ce qui est de la **méthode**, les contributeurs évoquent en grande majorité :

- la nécessité de **mettre en place une « gouvernance »** à la fois pour établir le diagnostic mais ensuite pour animer la stratégie numérique. Cette gouvernance doit rassembler des élus, des techniciens des collectivités, des experts, des acteurs économiques et sociaux (entreprises, acteurs de la médiation numérique, acteurs des infrastructures numériques) mais aussi des citoyens ;
- le **besoin de transversalité en interne** des collectivités territoriales. Ainsi, une contribution propose la mise en place, au sein des collectivités territoriales, d'une équipe projet numérique transversale avec un référent dans chaque service, animé par la Direction Générale des Services ;
- la nécessité de **concerter le plus grand nombre d'acteurs**, à la fois par des ateliers, rencontres, réunions physiques mais aussi par l'utilisation d'outils de concertation en ligne pendant tout le processus ;
- l'intérêt de mettre en place la **sensibilisation et la formation** des élus et des décideurs sur le numérique ;
- la nécessité d'**ouvrir et de standardiser les données issues du diagnostic** pour pouvoir agréger les diagnostics des territoires voisins car « *un service numérique ne s'arrête pas à la frontière administrative d'un territoire* ».

Pour le **contenu**, les contributeurs ont estimé qu'un diagnostic numérique devrait intégrer :

- l'identification au préalable d'**un enjeu fort du territoire** (la santé, la transition numérique des TPE/PME, etc.) afin de lancer le processus de diagnostic et de concertation dans une perspective concrète articulée autour d'une thématique

spécifique. Plusieurs contributions indiquent la nécessité d'identifier les besoins non numériques des territoires et d'utiliser le numérique comme un outil « au service de » la satisfaction de ce besoin ;

- la formalisation des **attentes des habitants et des besoins des territoires** (y compris en termes de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) ;
- une **cartographie** de tous les acteurs impliqués et potentiellement impliqués dans la stratégie numérique du territoire ainsi que de tous les lieux et de leurs compétences ;
- une **mise en lien des compétences disponibles et des compétences nécessaires** (besoins estimés) pour réaliser une prospective ;
- la définition de **modes d'intervention** souhaitables ;
- les **financements disponibles** (FEDER, CPER, contrats de ville, financements privés, ...) ;
- un **dispositif d'évaluation** avec une cible et une trajectoire chiffrée.

*

* *



Vers un référentiel de services publics numériques prioritaires



23 contributions



9 ateliers de travail

Si la question était ouverte, les débats ont toutefois été riches. Les contributeurs ont ainsi évoqué :

- Un service public de la médiation numérique

Certaines contributions s'inscrivent dans le champ de la médiation numérique, en soulignant la nécessité de mettre en place « un service public de la médiation numérique » à la fois pour le grand public et les entreprises. Celui-ci permettrait de reconnaître la nécessité d'un accompagnement généralisé à l'appropriation des usages numériques (nécessité de mailler le territoire, d'atteindre les usagers des milieux ruraux par des

dispositifs itinérants qui délivrent un accompagnement de proximité aux services numériques, etc.).

- Une harmonisation et un socle commun des outils d'élaboration des services numériques

Les contributions se sont concentrées sur une nécessaire définition d'un socle commun à toutes les collectivités pour mettre en place des services numériques. Ce socle commun contiendrait un ensemble de données accessibles grâce à des API open source, permettrait une mise en réseau des compétences et une harmonisation des données que devrait présenter tout site Internet des collectivités. L'idée est d'harmoniser les plateformes web des collectivités territoriales afin que toutes les communes, notamment les plus petites qui n'en ont pas les moyens humains et financiers, puissent disposer des outils mis en place par d'autres.

- Un service public de la donnée

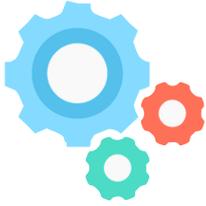
La grande majorité des contributions insiste sur l'ouverture des données comme levier d'harmonisation de l'ensemble des services numériques des territoires et de transparence démocratique. Pour les contributeurs, le caractère prioritaire de la mise en place de services publics numériques s'illustre par la nécessité de définir des principes prioritaires dans la conception de ces services numériques (promotion de l'opendata, du logiciel libre, etc.).

- Un service public de l'économie numérique

Plusieurs contributions s'attachent à souligner la nécessité de soutenir l'économie numérique des territoires par un soutien aux acteurs de la R&D et par le développement des entreprises numériques favorisant les dynamiques d'innovation. L'idée de mettre en place des « lieux totem » est évoquée à plusieurs reprises : ces lieux hybrides regrouperaient des acteurs économiques, sociaux, de formation en mixant les activités (FabLab, tiers lieux, hôtels d'entreprises avec des équipements à disposition des usagers, etc.). Les contributeurs s'accordent sur l'idée que la stratégie numérique locale doit « mettre en capacité » l'ensemble des acteurs du territoire (les usagers via la médiation numérique, les entreprises en accompagnant leurs transitions numériques) et favoriser la mise en réseau via l'animation de l'écosystème numérique local. Le lieu totem serait l'incarnation physique de ce besoin.

- Les services numériques « prioritaires »

Quelques services ont plusieurs fois été mentionnés : l'e-administration, l'école et l'éducation numériques, les compétences et l'accès à la connaissance en ligne. Une contribution a suggéré l'existence d'un service public de « salles de visioconférence », en lien avec les tiers-lieux, qui permettrait la démocratisation de l'accès aux outils de visioconférence pour pouvoir accéder aux services publics à distance.



Dans quels secteurs est-il prioritaire de mutualiser les ressources entre territoires/ niveaux de collectivités ?



28 contributions



8 ateliers de travail

La question de la mutualisation des ressources est apparue comme l'une des questions à adresser prioritairement. En effet, force est de constater le décalage qui existe entre les collectivités territoriales qui sont effectivement équipées pour la mise en place de services publics numériques et celles qui ne le sont pas. Pour beaucoup de collectivités en France, l'investissement matériel et humain est lourd. C'est pourquoi, les contributeurs s'accordent sur la nécessité de mutualiser les ressources numériques. Les solutions évoquées sont multiples :

- Investir dans une plateforme fédérative des collectivités territoriales, pendant de la plateforme de l'Etat. « Cette plateforme évolutive, sécurisée, d'applications hébergées dans le cloud sur des serveurs situés sur le territoire français viserait à offrir aux collectivités territoriales de toutes tailles des outils technologiques à la carte destinés à favoriser leur transition numérique pour des coûts drastiquement réduits par une mutualisation à très grande échelle. Elle pourrait comporter un socle d'applications structurantes composé de logiciels libres, d'applications, des API notamment proposées par la Plateforme de l'Etat ainsi qu'une marketplace d'applications proposées par des éditeurs privés » ;
- Mutualiser les infrastructures d'hébergement, d'archivage ou de sécurisation des données et des échanges. « Cette forme de mutualisation peut prendre la forme d'un Centre de Services [...], qui exploiterait des services numériques hébergés dans un DataCenter et qui fournirait des prestations décrites dans un catalogue de services » ;
- Mutualiser les ressources humaines techniques et informatiques entre les différents niveaux de collectivités territoriales ;
- Mettre en place des structures de mutualisation qui peuvent se constituer en véritable services supports auprès de leurs communes membres : fonction de conseil et d'offres de services et accompagnement des communes membres ;

- Utiliser des logiciels libres, leviers importants de mutualisation. L'accès aux codes sources des logiciels permet de les adapter aux besoins et d'en partager les améliorations ;
- Développer la mutualisation financière. Celle-ci peut s'opérer dans le cadre de regroupements autour d'opérateurs spécialisés (tels que les syndicats mixtes), via des groupements de commande ou des ententes entre collectivités. Par ailleurs, mutualiser permet d'envisager le portage des dispositifs financiers structurants par échelon territorial (FEDER / FSE) ;
- Créer un pôle territorial d'accompagnement aux usages numériques qui permettrait de consolider les financements sur des sujets tels que la « formation professionnelle, l'éducation nationale, la prévention sanitaire et la cohésion sociale et les coûts évités de la dématérialisation » orientés vers une plateforme commune d'accompagnement dans les structures de médiation numérique ou dans les lieux de vie professionnelle.

Selon les contributeurs, la mutualisation ne fonctionnera correctement que si elle repose sur la confiance – liée à la proximité entre les acteurs -, la maîtrise des données et la performance. Si le besoin de mutualisation est partagé par tous, il faut souligner l'enjeu de la gouvernance des données qui est soulevé dans les contributions.

*

*

*



Comment construire une stratégie de médiation numérique dans son territoire ?



36 contributions



11 ateliers de travail

Cette question a généré le plus de réactions. Les contributions ont été riches et permettent de faire ressortir les éléments-clés devant être pris en compte dans la construction d'une stratégie de médiation numérique. Les contributions s'articulent autour de quatre axes majeurs : les outils à mettre en place, l'accompagnement des publics, l'information et la communication, et enfin l'accompagnement des TPE/PME.

1. Les **outils au service de la stratégie de médiation numérique** d'un territoire proposés par les contributeurs sont nombreux :

- la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) des acteurs de la médiation numérique pour le portage de projets communs, la représentation des acteurs du secteur, l'animation d'une place de marché et la mise à disposition d'outils d'ingénierie financière et de mutualisation ;
- l'installation de comités de pilotage ou d'instances de gouvernance permettant la mutualisation des stratégies de médiation numérique. Ces structures pourraient prendre la forme de conseils numériques départementaux : un lieu d'échanges entre citoyens, entreprises, acteurs culturels et acteurs de la société civile ;
- la mise en place de laboratoires régionaux de l'innovation numérique qui donneraient à voir les expérimentations. Ils fourniraient indicateurs, méthodes de déploiement des expérimentations, dispositifs de formation. Ils auraient également une fonction ressource pour le recensement des bonnes pratiques ;
- une plateforme de professionnalisation des médiateurs commune et uniformisée qui contiendrait :
 - une offre de formation en ligne pour les agents d'accueil et les médiateurs numériques (MOOC) ;
 - des logiciels / outils / dispositifs qui permettent la construction d'outils logiciels selon le principe des biens communs utilisables pour tous ;

- un inventaire du matériel et des compétences de l'ensemble des lieux pour permettre une mutualisation à l'échelle d'un territoire ;
- la possibilité pour les structures de lancer des appels d'offre pour des besoins en médiation numérique en secteur rural ;
- des outils d'évaluation des actions de médiation.

2. La thématique de la **formation des agents comme du grand public** apparaît également centrale. Sont donc proposées :

- La sensibilisation/formation des agents et des élus pour une montée en compétence numérique ;
- Des animations numériques gratuites, dédiées à un public précis dont les attentes et les besoins ont été étudiés au préalable ;

3. Selon les contributeurs, une des priorités est également de rendre disponible plus clairement l'**information sur les actions de médiation numérique existantes**. C'est pourquoi, il est suggéré de réaliser des **cartographies** et des **actions de communication** pour :

- Donner à voir les expérimentations en cours et leurs résultats ;
- Orienter les usagers vers les bonnes structures en valorisant le réseau des aidants ;
- Rendre visible des parcours numériques qui répondent aux différents besoins ;
- Créer un agenda à destination des usagers ;
- Réaliser un guide des structures publiques et associatives qui œuvrent pour la médiation numérique.

4. Enfin, l'accompagnement de la **transition numérique des TPE/PME** est souvent mentionnée. Il correspond à un double enjeu : à la fois celui de l'intégration du numérique dans les processus de production et de gestion mais aussi l'intégration du numérique comme une composante essentielle des produits et de services.

*

* *



Quel programme d'action pour accompagner la dématérialisation des services ?



27 contributions



11 ateliers de travail

Les contributions sur ce thème font apparaître bonnes pratiques et pistes de solutions pour accompagner les usagers dans l'appropriation des services numériques. Elles ont fait apparaître un **plan d'action qui peut se décliner** de la façon suivante :

- Elaboration d'un **rapport des coûts évités** mettant en évidence les économies d'échelle liées à la dématérialisation ;
- Alimentation d'un **fonds dédié** par les administrations et opérateurs de services publics : une partie de ce fonds serait affecté à l'accompagnement des usagers à la dématérialisation ;
- Réalisation d'une **grande campagne de communication** : production de supports permettant de développer la connaissance du tissu des porteurs de services de médiation numérique, leurs localisations, leurs modalités d'accompagnement ;
- Mise à disposition des versions bêta des plateformes des services publics numériques (CAF, Pôle Emploi, etc.) à usage des professionnels ;
- **Encadrement juridique des médiateurs numériques** et travailleurs sociaux : donner un cadre d'intervention et de sécurisation juridique vis-à-vis des données confidentielles des usagers. Possibilité de s'appuyer sur les conventions nationales pensées pour le réseau des MSAP, en l'élargissant aux acteurs de la médiation numérique ;
- Développement des **systèmes de visio-accueils** : le dispositif permet d'effectuer des démarches à distance dans les mêmes conditions qu'un entretien physique. Installation dans des lieux regroupant des services tels les MSAP ;
- Etablissement de **partenariats avec les administrations et les organismes de service public** : les espaces publics numériques ne doivent pas être vus comme des concurrents pour les opérateurs de service public. L'enjeu est de définir les rôles et places de chacun pour établir des partenariats de proximité ;

- **Formation** des agents des services publics et des travailleurs sociaux par les médiateurs (créer des ponts entre ces deux métiers : actions d'initiation à l'informatique des agents des services publics, formation des médiateurs par les agents des services publics aux services numériques des administrations et collectivités) ;
- **Formation** des médiateurs et qualification des lieux : appui à la formalisation des offres de service rendus :
 - par le dispositif de chèque de culture numérique APTIC (process d'éligibilité)
 - programmes de montée en compétences de ces acteurs et engagement de démarches qualité sur les services rendus
- Association des usagers au **design de services publics** : consulter les besoins des usagers, organisation d'évènements de construction des services publics, organisation de semaines d'immersion pour les agents des services publics avec les usagers, etc. ;
- Déploiement d'une **culture numérique** de base dans les lieux de rencontres (dans tous types d'espaces, temporaires ou permanents : les lieux traditionnels d'apprentissage - écoles, collèges, etc.-, les entreprises et lieux de formation, à domicile, etc.) par la formation des professionnels notamment ceux qui interviennent à domicile ;
- Mise en place de lieux d'accompagnement aux **usages numériques itinérants**.

*

* *



Quelles sont les bonnes pratiques en matière de participation citoyenne numérique ?



25 contributions



8 ateliers de travail

Cette contribution au sujet de la participation citoyenne a permis de **recenser de nombreuses idées et initiatives** pour accroître la prise de parole des citoyens grâce à des outils numériques. Celles-ci font mention en majorité d'outils en ligne, de médias et d'espaces collaboratifs et d'open data.

Une des priorités semble être d'assurer la capacité des citoyens à participer à la décision publique grâce à l'utilisation de nouveaux outils de concertation. Les propositions suggèrent :

- L'utilisation d'outils de concertation en ligne libres et ouverts. Ils garantiront la transparence du procédé tout en favorisant la mutualisation de ces outils entre les différentes collectivités territoriales. Une contribution suggère d' «inscrire le recours aux logiciels libres comme critère des outils de participation citoyenne numérique » ;
- Le déploiement d'une infrastructure d'accès aux outils démocratiques numériques assurant la participation de chaque citoyen français partout sur le territoire (à minima un lieu d'accès numérisé à moins de 5 km de son domicile) ;
- La reconnaissance de l'accès à internet comme un droit fondamental sans condition ;
- L'accompagnement des instances participatives physiques déjà existantes telles les Conseils de Citoyens de débats en ligne.

Parce que l'utilisation des outils de concertation en ligne par les citoyens ne se fera pas «naturellement », les contributions s'attachent à affirmer la **nécessité d'animer et de mettre en place des dispositifs pour faire vivre ces outils** de concertations en ligne :

- Aller sur le terrain et interroger les habitants. Dans l'idéal, ces outils ne se limiteront pas à des contributions écrites qui limitent l'expression d'une partie de la population (privilégier format audio ou vidéo) ;
- Concerter les habitants/élus/institutions en amont de la création de l'outil afin de garantir l'appropriation par tous de cet outil de concertation ;
- Utiliser des dispositifs de **médias citoyens** pour redonner du pouvoir d'agir au citoyen qui n'est plus le seul réceptacle passif d'une information pas toujours vérifiable mais devient producteur de contenus. Les médias participatifs permettent aux utilisateurs de s'exprimer librement et émettre des propositions et préconisations au décideur public.

Pour cela, les contributions expriment également la nécessité d'adapter la construction des politiques publiques à l'utilisation de ces outils de concertation et des résultats qui en découlent :

- Organiser des événements collaboratifs dans des lieux d'innovation, comme des sprints créatifs réalisés dans des musées, gares, etc. pour mobiliser les communautés créatives du territoire autour d'une **démarche de co-design** ;

- Développer les **usages contributifs** dans la conception des politiques publiques locales dans des formats “living labs”, au sein des Espaces Publics Numériques ou aussi, dans des formats de “Partenariat Public-Privé” entre la collectivité et les entreprises accompagnées ;
- Utiliser l’**open data** comme un levier pour dynamiser la participation citoyenne. *“L’open data est un moyen très puissant d’associer les citoyens à la décision publique : elle apporte des informations et c’est le premier besoin (...) ; elle permet d’enrichir les données lorsque les citoyens s’emparent des outils de coproduction (crowdsourcing) ; elle permet de présenter et de donner du sens aux masses de données grâce à des outils d’infographie (DataViz) ou d’analyse (DataScience). Les dispositifs d’animation (éducation à la donnée, création de services, coproduction des données) entraînent la collectivité à la « culture de la collaboration » et développent les écosystèmes sur lesquels la concertation pourra s’appuyer” ;*
- Développer l’open data au service du dialogue citoyen : définir une ligne éditoriale qui valorise les données et documents pour renforcer l’information des citoyens, développer la datavisualisation et la coproduction de jeux de données avec les usagers ;
- Faciliter l’organisation des collectivités *“comme des **gouvernements locaux ouverts**, notamment en termes d’ouverture des données. En effet, si les collectivités locales souhaitent dynamiser le lien qui les unit à leurs administrés, stimuler le tissu entrepreneurial lié au développement de la smart city, par exemple, semble être un bon moyen d’impliquer les citoyens dans l’administration de leur ville ou territoire”.*

Pour cela, il est nécessaire **d’accompagner l’ensemble des citoyens dans l’appropriation et l’exploitation de la donnée** afin de permettre la création de nouveaux services :

- Organiser des formations à l’utilité et l’utilisation de la donnée. Dans les institutions, les établissements scolaires, il est nécessaire de mettre en œuvre une sensibilisation du public sur ce sujet ;
- Créer les conditions de développement de nouveaux services par des développeurs : animer l’open data à l’échelle du territoire par des temps forts ;
- Favoriser la création d’outils collaboratifs avec les citoyens : création de réseau de collaboration avec plusieurs acteurs (associations, citoyens) pour créer par exemple des cartographies participatives des services et initiatives de proximité disponibles sur un territoire.

Liste des sources citées par les contributeurs

Thématique 1

Acteurs publics et institutionnels

Brest Métropole, « Brest Horizon Digital : stratégie numérique de Brest Métropole », Janvier 2017

https://www.brest.fr/fileadmin/user_upload/Brest_horizon_digital.pdf

Ville et Métropole de Brest, « Brest 2025, Métropole ouverte et solidaire », document qui fixe les stratégies et ambitions en matière de développement de fonctions métropolitaines, 2012

[https://www.brest.fr/laction-publique/developper-le-territoire/construire-la-metropole-de-demain/brest-2025-3561?sword_list\[\]=projet&sword_list\[\]=m%C3%A9tropolitain&no_cache=1.html](https://www.brest.fr/laction-publique/developper-le-territoire/construire-la-metropole-de-demain/brest-2025-3561?sword_list[]=projet&sword_list[]=m%C3%A9tropolitain&no_cache=1.html)

TerriNum, Centre de prospective numérique territorial - Créateur de liens numériques
www.terrinum.org

Pays de Verdun, Plan d'actions : « Objectif Territoire Numérique » pour 2014-2020
<http://www.pays-de-verdun.fr/leader-2014-2020.php>

OpendataLocale, projet porté par OpendataFrance et ses partenaires afin d'accélérer le développement d'un service public locale de la donnée
<http://Opendatalocale.net>

CEREMA (Centre d'Etude et d'Expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), Point d'Appui National Aménagement Numérique des Territoires (PAN-ANT)

<http://www.ant.developpement-durable.gouv.fr/>

CEREMA (Centre d'Etude et d'Expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), « Communications électroniques et Schéma de cohérence territoriale (SCoT) : Un avenir commun », septembre 2015

http://www.ant.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/150915_MAJ_Guide_SCoT_WEB_Nouveau.pdf

CEREMA (Centre d'Etude et d'Expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), « Série de fiches sur les usages émergents, les déploiements des réseaux de communications électroniques fixes et mobiles de nouvelle génération », Mars 2014

<http://www.ant.developpement-durable.gouv.fr/fiches-usages-emergents-a554.html>

Acteurs associatifs

Ville Internet, « Palmarès 2017 des Territoires, Villes et Villages Internet »

<http://www.villes-internet.net/articles/588b68d349da56513d5e11ca>

Professionnels de la médiation numérique / Citoyens

Alain Rallet et Alain Vaucelle, « Technologies et usages : quelles acceptations sociales pour les Smart Cities ? » Cycle d'ateliers mensuels Smart Cities organisés par France Stratégie, février 2017

<http://www.strategie.gouv.fr/evenements/technologies-usages-acceptations-sociales-smart-cities>

Thématique 2

Acteurs publics et institutionnels

Schéma directeur départemental des usages et services numériques des Alpes Maritimes, Décembre 2014

<https://www.sictiam.fr/download/schema-directeur-departemental-des-usages-et-services-numeriques/>

Les cahiers du Conseil de Développement de l'agglomération briochine et du pays de Saint-Brieuc, Novembre 2016

<http://cdbretagne.org/w/files/>

[PublicationTelechargee Les Cahiers Usages du numerique et acces aux droits 4p.pdf](#)

Carte des différents lieux de ressources numériques du Pays de Saint-Brieuc

<https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1XhHvNIWQ8XLizA8tIPJ1kAr1obA>

Acteurs associatifs

Libertic, « Rapport Accompagnement Open Data des Collectivités, encore des inconnues », Octobre 2016

<https://libertic.wordpress.com/2016/10/17/rapport-open-data-des-collectivites-oui-mais/#comment-2614>

Thématique 3

Acteurs publics et institutionnels

Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) SISRA, groupement de moyens des acteurs de santé de la région Rhône-Alpes

<https://www.sante-ra.fr/>

Métropole de Brest, 7ème Forum des Usages Coopératif – Coopérer en Transition, Juillet 2016

<http://forum-usages-cooperatifs.net/index.php/Accueil>

Acteurs associatifs

AVICCA, « Organiser un service départemental du numérique éducatif », Février 2017
<http://www.avicca.org/actualite/organiser-un-service-departemental-du-numerique-educatif>

Comité régional de tourisme de La Réunion
<http://www.reunion.fr>

APRIL, « Projet de loi pour une République numérique : Priorité au logiciel libre dans le secteur public », mars 2016
<http://www.april.org/sites/default/files/pjl-republique-numerique/pjl-republique-numerique-amendement-priorite-logiciel-libre.pdf>

Citoyens

GNU General Public License (promotion d'un système d'exploitation constitué de logiciels libres), Juin 2007
<https://www.gnu.org/licenses/gpl-3.0.fr.html>

Francisco Ordas, « De l'intérêt d'une infrastructure de services sur un territoire », Synthèse d'articles et notes sur le numérique, Février 2017
<https://billets-pour-moi-meme.blogspot.fr/2017/02/de-linteret-dune-infrastructure-de.html>

Thématique 4

Acteurs publics et institutionnels

Plateforme de formation en ligne des maisons de services au public
<https://www.formationmsap.fr/>

Acteurs de la médiation numérique

Electrolab, hackerspace de Nanterre
<http://www.electrolab.fr/>

Belagir, Association d'accompagnement scolaire à Nanterre
<http://www.belagir.fr/>

Jokkolabs, location d'espaces de co-working à Nanterre
<http://nanterre.jokkolabs.net/>

Association Authenti-cité
<https://fr-fr.facebook.com/association-authenti-cit%C3%A9-115427841804793/>

Nanterrux, Association à Nanterre de promotion des logiciels libres
<http://www.nanterrux.org/>

Animacoop, Formation aux contenus libres et réutilisables

<http://animacoop.net/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

Site internet d'une formatrice, Evelyne Jardin, proposant des formations aux outils numériques

<http://evelyne-jardin.strikingly.com/>

ADRETS, structure associative (centre de ressources et d'appui pour le développement de l'accès des services au public dans les Alpes et dans les territoires ruraux)

<http://www.adrets-asso.fr>

La MedNum, la coopérative des acteurs de la médiation numérique

<http://www.lamednum.coop>

Nanterre Digital, le réseau des acteurs numériques nantériens

<http://www.nanterredigital.fr/> <https://twitter.com/NanterreDigital>

7eme Forum des Usages Coopératifs - Coopérer en transitions - qui a eu lieu à Brest du 5 au 8 juillet 2016

<http://forum-usages-cooperatifs.net/index.php/Accueil>

Cartographie des espaces numériques du pays de Brest (Papis, espaces de visioconférences, tiers lieux, fablab, ...)

http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-coworking-tiers-lieux-fablabs-et-visio_121204#11/48.3841/-4.5075

Autres

A-Brest – Citoyenneté et nouvelles technologies (initié par la Ville de Brest, A-Brest met en réseau et relie au web les acteurs et actrices de l'internet et du multimédia à Brest et dans les régions francophones).

<http://www.a-brest.net/>

A-Brest - Citoyenneté et nouvelles technologies, « Centre de ressources du pays de Brest, papis et cybercommunes : Citoyenneté et nouvelles technologies »

<http://www.a-brest.net/rubrique1.html>

A-Brest - Citoyenneté et nouvelles technologies, « PAPI-Fab, 5 projets accompagnés par la ville de Brest », Février 2015

<http://www.a-brest.net/article17209.html>

A-Brest - Citoyenneté et nouvelles technologies, « Internet pour tous en habitat social à Brest : Où en est-on ? », Mars 2017

<http://www.a-brest.net/article17191.html>

A-Brest - Citoyenneté et nouvelles technologies, « Remise des diplômes Visa Internet Bretagne 2016 », Octobre 2016

<http://www.a-brest.net/article20048.html>

A-Brest - Citoyenneté et nouvelles technologies, « Appel à projets multimédia de la Ville de Brest »,

<http://www.a-brest.net/rubrique63.html>

A-Brest - Citoyenneté et nouvelles technologies, « Réunion Plénière : présentation des 36 projets retenus en 2016 dans le cadre de l'appel à projet multimédia de la ville de Brest », Novembre 2016

<http://www.a-brest.net/article20172.html>

A-Brest - Citoyenneté et nouvelles technologies, Recensement des ateliers d'apprentissage autour du numérique

<http://www.a-brest.net/rubrique66.html>

A-Brest - Citoyenneté et nouvelles technologies, « Premier pas vers une gouvernance contributive (1) », Décembre 2013

<http://www.a-brest.net/article14658.html>

Wiki-Brest, les carnets collaboratifs du Pays de Brest

<http://www.wiki-brest.net/index.php/Accueil>

Wiki-Brest sur Les PAPIs (Points d'Accès Public à Internet)

http://www.wiki-brest.net/index.php/PAPI_de_Brest

Thématique 5

Acteurs publics et institutionnels

Brest Métropole, Plateforme de démarches en ligne de Brest Métropole

<https://www.brest.fr/vos-demarches-130.html>

Finances Publiques : France Urbaine, « Vive la dématérialisation ! Comment réussir un projet de dématérialisation budgétaire et comptable dans une collectivité locale », Septembre 2016

http://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/finances_locales/dematerialisation/vive_la_dematerialisation.pdf

Les cahiers du Conseil de développement de l'agglomération briochine et du pays de Saint-Brieuc, « Usages du numérique et accès aux droits dans le pays de Saint-Brieuc : Déployer les usages et les services numériques pour mieux vivre ensemble », Novembre 2016

<http://www.pays-de-saintbrieuc.org/consulter/ImageBIG.asp?RechMoteurHidden=&RechMoteurFrom=&ListeFichierID=&RechMoteur=&DossierID=19345&AlbumID=19368&FromPage=1&FichierID=7731879&PagePersoID=5525>

Acteurs associatifs

Association CRi Auvergne (Centre Ressources illettrisme Auvergne)

<http://www.cri-auvergne.org/>

6tzen, Plateforme de sécurisation de démarches administratives pour les usagers en ligne

<http://www.6tzen.org>

TANDEM, service développé par le Collectif Interassociatif Sur la Santé Auvergne-Rhône-Alpes (réseau de plus de 150 associations d'usagers de santé) en partenariat avec l'AFM Téléthon (Territoires de santé et médiation numérique(s))
<http://www.pascaline-sante.com/services/tandem/>

Structures de la médiation numérique

Contribution de Médias-Cité à la concertation article 69 de la loi République Numérique
<https://medias-cite.coop/contribution-a-concertation-article-69-de-loi-republique-numerique-v-1-0/>

CORAIA (Coordination Rhône-Alpes Auvergne de l'Internet Accompagné), structuration des acteurs de la médiation numérique
<http://coraia.reseaumednum.fr>

Thématique 6

Acteurs publics et institutionnels

Assemblée Nationale, Proposition de loi organique portant sur la généralisation de la consultation publique en ligne, par l'internet, sur les textes de loi avant leur examen par le Parlement, le 27 octobre 2016
<http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion4176.asp>

COEPIA (Conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative), « Consultations ouvertes sur internet organisées par les administrations », Novembre 2016
https://cdn2.nextinpact.com/medias/coepia_consultations_ouvertes_sur_internet_2016.pdf

Agora permanente de la Ville de Nanterre : « un espace numérique où débattre, échanger, interpellier et construire, ensemble, des projets pour la ville de Nanterre »
<https://participez.nanterre.fr/>

Eco-sol-brest, Webmagazine initié par Brest métropole qui met en réseau et relie au web les acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire
<http://www.eco-sol-brest.net/>

Egalité Femmes Hommes (initié par Brest Métropole, en partenariat avec plusieurs structures, le site met en réseau et relie au web les acteurs et actrices autour de l'égalité femmes hommes).
<http://www.egalitefemmeshommes-brest.net/>

Santé-vous bien à Brest (initié par Brest métropole dans une démarche partenariale, le site met en réseau et relie au web les acteurs et actrices autour de la santé)
<http://www.sante-brest.net/>

Brest Métropole, mobilité-durable (initié par Brest métropole, le site met en réseau et relie au web les acteurs et actrices autour de la mobilité et des plans de déplacement)
<http://www.mobilite-durable-brest.net/>

Ville de Brest, Participation-Brest (outil ouvert d'information, d'échanges et de débats initié par la Ville de Brest)
<http://www.participation-brest.net/>

Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique, Référentiel Général d'Accessibilité des Administrations (RGAA), Version 3 de juin 2016
<https://references.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite/>

Nantes Métropole, « Nantes, la Loire et nous », 30 engagements pour la Loire, (grand débat initié par les maires et les élus des 24 communes de l'agglomération de Nantes pour mobiliser l'expression des citoyens et des acteurs autour et pour la Loire)
<http://www.nanteslaloireetnous.fr/>

Nantes Métropole, Grand Débat de Nantes métropole sur la transition énergétique, 2017
www.nantestransitionenergetique.fr

Nantes Métropole, Grand Débat de Nantes métropole sur le PLU
<https://plum.nantesmetropole.fr/home.html>

Ville de Nantes, projet CartoQuartiers (cartographie participative des services et initiatives de proximité disponibles sur la métropole nantaise)
<http://www.nantes.fr/cartoquartiers>

Ville de Nantes, CartoArbres, une soixantaine d'arbres inventoriés grâce à l'appli dédiée proposée dans le cadre de la Fdigitalweek 2016
<https://cartoarbres.nantes.fr>

Projet Educatif Local de Brest, lancement de l'opération « Tous les enfants aiment lire » par la Ville de Brest et ses partenaires, Mars 2016
<http://www.pel-brest.net/>

Site de la solidarité internationale à Brest
<http://www.solinter-brest.net/>

Bretagne Creative, réseau régional d'acteurs de l'innovation sociale
<http://www.bretagne-creative.net/>

Quartiers Libres TV Brest, la webtélé des quartiers brestois
<http://www.quartierslibres.tv>

Acteurs associatifs

Regard Citoyen, «Civic Tech ou Civic Business ? Le numérique ne pourra pas aider la démocratie sans en adopter les fondements », Décembre 2016
<https://www.regardscitoyens.org/civic-tech-ou-civic-business-le-numerique-ne-pourra-pas-aider-la-democratie-sans-en-adopter-les-fondements/>

Association APRIL, « Des consultations basées sur des logiciels libres : proposition en 4e position parmi les plus soutenues », Janvier 2017

<https://www.april.org/des-consultations-basees-sur-des-logiciels-libres-proposition-en-4e-position-parmi-les-plus-soutenue>

Association APRIL, « Approbation du RGI v 2.0, l'April salue le travail de la DISIC/ DINSIC », Avril 2016

<https://www.april.org/approbation-du-rgi-v-20-lapril-salue-le-travail-de-la-disicdinsic>

DemocracyOS, Plateforme web qui permet de prendre des décisions de manière transparente et collective.

<http://democracyos.eu/>

Structures de la médiation numérique

Formations des Petits Débrouillards labellisées Grand Ecole du Numérique

<https://formations.debrouillonet.org/>

Autres

Lawrence Lessig, Code is Law (Trad. Française), Mai 2010

<https://framablog.org/2010/05/22/code-is-law-lessig/>

Edumix, Événement de Telecom Saint-Etienne sur l'enseignement numérique, Octobre 2017

<http://www.edumix.fr/>

Gare Remix, événement créatif et collaboratif qui de la gare Saint-Paul à Lyon, 24, 25 et 26 avril 2015

<http://garemixsaintpaul.grandlyon.com/>

Thématiques générales

Acteurs publics et institutionnels

Région Nord Pas de Calais, schéma directeur des usages et services numériques de la région Nord Pas de Calais, Avril 2015

<https://www.nordpasdecalais.fr/upload/docs/application/pdf/2015-05/sdus.pdf>

Région Haut de France, Nouvelle feuille de route numérique de la région Hauts de France,

<http://www.hautsdefrance.fr/nouvelle-feuille-de-route-numerique/>

BILAN & PROCHAINES ETAPES



Résultats de la concertation en ligne
<https://article69.agencedunumerique.gouv.fr>
200 contributions, 26 ateliers de travail partout en France métropolitaine et en Outre Mer

data.gouv.fr BETA
INNOVATION TRANSPARENCE . OUVERTURE



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE



Retrouvez les données de la concertation sur :
<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/contributions-a-la-concertation-territoire-numerique/>

Carte des contributions institutionnelles à retrouver sur http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/territoire-numerique-contributions-institutionnell_142178



SYNTHESE THEMATIQUE DES CONTRIBUTIONS

8 thèmes transversaux ont émergé de l'analyse de vos contributions. Ces 8 briques constitueront la base de travail pour établir la boîte à outils des stratégies numériques territoriales. Vous trouverez une citation issue de la plateforme pour illustrer chacune des thématiques.

Faire le diagnostic numérique de son territoire

« Un diagnostic ne peut (...) se limiter à l'inventaire de ceux qui "agissent" sans que soient observés ceux sur qui il convient d'agir et ce sur quoi il convient d'agir. (...) Il ne peut consister en un banal référencement de celles et ceux qui, pourtant, au quotidien, mettent en oeuvre des services de médiation numérique. »

Accompagner l'appropriation du numérique par tous

« A partir des usages à enjeux pour le territoire et ses habitants, le meilleur moyen d'y répondre est la coopération entre chacun des acteurs présent (et non la mise en concurrence), chaque structure devant être au clair sur ses compétences, appétences et moyens pour pouvoir être le plus complémentaire des voisins et répondre au mieux aux besoins des usagers et aux enjeux de la transition numérique. »

Augmenter les capacités et opportunités des citoyens grâce au numérique

« [La] culture [numérique] ne se résume pas à la possession d'un ordinateur ou d'un smartphone, et n'est pas uniquement un outil pour faciliter l'accès aux droits et aux services - publics ou privés - numériques. Si elle le facilite, cette culture diffuse également des valeurs collectives et sociales du vivre ensemble : coopération, créativité individuelle et collective. »

Construire et animer un territoire plateforme

« Une mesure apte à générer des progrès rapides serait d'investir dans une plateforme fédérative des collectivités territoriales. Cette plateforme évolutive, sécurisée, (...) viserait à offrir aux collectivités territoriales de toutes tailles des outils technologiques à la carte destinés à favoriser leur transition numérique pour des coûts drastiquement réduits par une mutualisation à très grande échelle. »

Stimuler la filière numérique

Il faut créer des « liens forts entre stratégie numérique et stratégie économique en s'appuyant sur un projet smart city, le développement de la French Tech, la création d'un lieu « totem », du marketing territorial et le soutien au développement de la filière économique numérique. »

Gérer l'économie de la donnée

« La gouvernance des données du territoire ne concerne pas uniquement l'ouverture des données publiques (...) mais les modalités selon lesquelles les pouvoirs publics organisent la libération des données d'intérêt général par l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire, (...) leur standardisation, l'animation de leur « mise en circulation » ainsi que la mise en place des conditions propices à la transformation de ces données en services et en valeur économique. »

Elaborer une gouvernance territoriale

« Une gouvernance top-down, hiérarchisée, chronophage, sera vouée à l'échec. Nous préconisons une gouvernance transversale, composée des acteurs qui mettent en œuvre des actions. Cela est garant de leur capacité à se réinventer(...). Il sera utile de favoriser des mises en œuvre au travers de coordinateur de projets, dédiés à agir de façon transversale, utilisant des outils et des méthodes agiles (...). »

Transition numérique sectorielle

L'objectif de cette partie est d'afficher les grands programmes / projets ministériels concernant : la santé, la culture, l'éducation, l'agriculture, le tourisme, les transports, etc.



societe.numerique@finances.gouv.fr



[@AgenceNumerique](https://twitter.com/AgenceNumerique)



L'AGENCE DU
NUMÉRIQUE